Manifestations chez Sam Hamad et Gilles Taillon

L'aide sociale est un droit!

Le 7 mai, dans le cadre de la 34e Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, des militants-es des groupes populaires ont manifesté aux bureaux de comté de Sam Hamad, le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de Gilles Taillon, député adéquiste.

«Les préjugés et le système actuel d'aide sociale sont des barreaux qui emprisonnent dans la pauvreté les personnes assistées sociales. L'aide sociale est un droit! Il faut permettre à l'ensemble des citoyennes et des citoyens de vivre décemment et dignement», a déclaré Jonathan Carmichael de l'Association de défense des droits sociaux (ADDS-QM). Les manifestants-es revendiquaient trois mesures urgentes à l'aide sociale: la fin du détournement des pensions alimentaires, l'indexation complète et annuelle des prestations et la fin des catégories.

Le détournement par le gouvernement des pensions alimentaires versées au bénéfice d'un enfant est une grave entorse au respect de la dignité des familles qui ont droit à l'aide sociale. Pour Marie Auger, militante à ROSE du Nord, «c'est une injustice que la pension alimentaire soit coupée du chèque d'aide sociale. Il est aberrant que des enfants soient soutiens de famille au Québec!»

La non-indexation des prestations d'aide sociale selon la hausse du coût de la vie appauvrit une majorité des personnes assistées sociales et témoigne du mépris affiché par les gouvernements envers le droit à un revenu décent. «Au quinzième jour du mois, il ne me reste plus rien pour manger. Je dois courir les soupes populaires pour assurer ma survie. Et à chaque année, ma prestation d'aide sociale ne suit pas la hausse du coût de la vie. Depuis trois ans, avec la non-indexation de ma prestation, je me suis appauvri de plus de 20$ par mois», a témoigné Robert Foisy, militant à l'ADDS-QM.

Les catégories selon l'aptitude au travail sont une entrave importante à un véritable droit à l'aide sociale. Selon Gabriel Pichette, militant à l'ADDS-QM, «les catégories divisent et créent des préjugés contre les personnes assistées sociales. Tout le monde devrait avoir droit, minimalement, au montant que le gouvernement considère nécessaire aux besoins vitaux, soit 828$.»

Après avoir rencontré Sam Hamad, la soixantaine de militants-es présents-es s'est butée à une porte fermée chez le député Taillon. Le député de Chauveau n'a pas eu le respect et le courage de venir les rencontrer. Rappelons que lors de la dernière campagne électorale, l'ADQ a menacé le droit à l'aide sociale.

Photo Étienne Grandmont

Frais de scolarité

Soyons pragmatiques!

Par Nicolas Lefebvre Legault

Tout semble indiquer que les frais de scolarité universitaires seront dégelés dès la session d'automne 2007. Les libéraux l'ont promis durant la campagne électorale, ils ont l'appui de principe de l'opposition officielle et un «consensus» se dégage chez les journalistes, éditorialistes, colomnistes et autres «faiseux d'opinion». Est-ce vraiment là la chose à faire?

Le dégel coûtera cher

Le sous-financement du réseau universitaire québécois est généralement évalué à 400 M$. C'est un problème réel mais il ne sera pas réglé par un dégel modeste des frais de scolarité. Une étude de la CADEUL (l'association étudiante de premier cycle à l'Université Laval) évalue qu'un dégel respectant l'indice des prix à la consommation n'apporterait que 4,6 M$ de plus dans les coffres des universités.

Pour avoir un impact réel, un dégel devra nécessairement être plus ambitieux. Selon des calculs du site *Presse toi à gauche!*, les promesses électorales des libéraux impliquent une hausse réelle des frais de scolarité de 57% sur cinq ans. Au bout de l'exercice, les universités iraient chercher environ 95 M$ de plus par année dans les poches des étudiants-es. C'est trois fois plus que l'augmentation normale du coût de la vie! Notons qu'ailleurs au Canada, les hausses de frais de scolarité ont été accompagnées d'une baisse proportionnelle de la contribution étatique. Ainsi, la part de financement des universités canadiennes provenant directement de la poche des étudiants-es est passée de 13% en 1980 à 34% en 2005. Au Canada anglais, les hausses de frais n'ont rien réglé au sous-financement des universités (qui est aussi criant qu'ici, soit dit en passant).

Selon la FEUQ, qui se base sur les chiffres du ministère, dégeler les frais coûterait plus cher que maintenir le gel si on augmente en conséquence le régime de prêts et bourses pour maintenir l'accessibilité (la proposition de l'opposition). Une simple mise à niveau du régime d'aide financière coûterait au minimum 120 M$.

L'impact des frais de scolarité

Au Québec, on constate que les frais de scolarité ont un impact marqué sur la fréquentation scolaire. Alors qu'au début des années 1990 (la dernière période de «dégel») les inscriptions à l'université étaient en baisse, elles ont recommencé à augmenter depuis que les frais de scolarité sont gelés. En huit ans, les programmes devant mener au baccalauréat ont enregistré une hausse de fréquentation de 22,1%, alors que cette hausse a été de 35,6% à la maîtrise et de 63,2% au doctorat.

Évidemment, «quand on veut, on peut» et même des frais de scolarité élevés n'arrêteront pas des jeunes déterminés-es qui ont du talent et l'appui de leur famille. On peut toutefois se demander à quel prix. Ce prix, c'est l'endettement étudiant qui suit en général la courbe des frais de scolarité. Au Québec, l'endettement moyen d'un-e étudiant-e ayant pris à sa charge son prêt à la fin de ses études de 1er cycle était de 13 100$ en 2002 alors qu'il était de 22 700$ en Ontario.

Rappelons pour finir que 51% des étudiants-es ne reçoivent aucune contribution de leurs parents et que le revenu annuel moyen d'un étudiant universitaire est de moins de 12 000$. La capacité de payer des étudiants-es est manifestement très limitée.

Et la gratuité scolaire?

Une étude récente de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) démontre que loin d'être une utopie irréaliste, la gratuité scolaire à tous les niveaux est un objectif réalisable à court terme. L'abolition pure et simple des frais de scolarité et autres «frais afférents» ne coûterait en effet que 550 M$ et n'impliquerait qu'une hausse de 4,2% du budget du ministère de l'Éducation. À titre de comparaison, 550 M$, c'est à peu près ce que le gouvernement injecte de plus chaque année dans le système d'éducation pour faire face à la hausse des «coûts de système». Le principal frein à la gratuité scolaire n'est pas budgétaire mais idéologique.

Il est assez curieux de constater que, malgré un discours qui n'en a que pour les familles de la classe moyenne, personne n'a encore souligné que c'est justement la classe moyenne actuelle et future qui fera les frais d'un dégel des frais de scolarité. En effet, qui va à l'école jusqu'à l'université? Qui va devoir augmenter sa contribution parentale pour aider sa progéniture à s'instruire? Et sur les épaules de qui pèsera l'augmentation de l'endettement étudiant? À l'inverse, la gratuité scolaire est beaucoup plus juste puisqu'elle fait reposer le coût de l'éducation sur l'ensemble des contribuables. Ce qui ne veut pas dire que les étudiants-es ne finiraient pas par payer leurs études puisque, comme chacun sait, les diplômés-es paient en général plus d'impôt que les autres.

Après 108 ans, la Quincaillerie St-Jean-Baptiste veut vous amener à un autre niveau...

RONA

Maintenant sur 2 étages !

+ de peinture
+ de plomberie
+ d'électricité
+ de tout...

298, rue d'Aiguillon, 525 5212.

WWW. .NET

traduction: www.compop.net

Que se passe-t-il avec les loisirs?

Nous avons appris que l'avenir des Loisirs du Faubourg ne mobilisait pas les foules. En effet, seulement quelques usagers et usagères se sont présentés-es à la dernière assemblée générale qui avait, semble-t-il, été très mal publicisée. Le conseil d'administration de l'organisme de loisirs est actuellement incomplet (moins de la moitié des postes sont occupés). C'est légèrement problématique, selon nos sources, dans la mesure où les loisirs font face à une crise financière majeure: le camp du faubourg serait largement déficitaire. Faudra-t-il se mobiliser pour sauver les loisirs de notre quartier?

Oups! L'îlot Saint-Michel est contaminé...

Le promoteur des condos de l'îlot Saint-Michel a eu la mauvaise surprise de constater que le terrain qu'il convoite est contaminé. Malheureusement, l'entente prise avec la Ville de Québec stipule que tous les frais de caractérisation des sols sont à la charge du promoteur. Ce dernier voudrait que la Ville paie la décontamination, ce qui est hors de question pour l'administration municipale. Actuellement, la Ville et le promoteur se parlent par avocats interposés. Visiblement, ce n'est pas demain la veille que des condos s'érigeront là...

Programmation ÉTÉ 2007

89,1 ckrl
la radio des découvertes

Indépendante

Diversifié

Humaine

Émissions musicales de jour :

- Les Oubliés de la convergence
(nouveautés franco-canadiennes)
du lundi au vendredi de 13h à 15h

- La Voix est libre,
(chanson franco)
du lundi au vendredi de 9h à 11h30

- Cool Jazz
de 11h30 à 13h

Nouveauté :

- L'émission "Branche ton iPOD"
LUNDI 20h à 22h,
avec Patrick Guérard (arbitre iPOD BATTLE à Rouje)

Programmation complète :
ckrl.qc.ca

Dossier: conflit au *Journal de Québec*

Par Nicolas Lefebvre Legault

Le dimanche 22 avril dernier, Quebecor a mis les employés-es de la rédaction et des bureaux du *Journal de Québec* en lock-out. Par solidarité, les employés-es de l'imprimerie ont déclenché la grève. Cela n'a pas empêché la multinationale, qui avait préparé son coup de longue date, de publier son édition du lendemain. Par contre, personne ne s'attendait à voir les syndiqués-es lancer leur propre quotidien parallèle, *Média Matin Québec*. Retour sur les enjeux d'un conflit de travail.

Un moyen de pression original

(NLL) Alors que Quebecor avait transformé les bureaux du *Journal de Québec* en véritable camp retranché protégé par 200 gardiens de sécurité gonflés à l'hélium, les lockoutés-es ont refusé de faire du piquetage. À la place, comme moyen de pression, ils ont lancé un quotidien distribué gratuitement. L'idée était simple: offrir à la population une véritable alternative au *Journal* que continue de produire Quebecor. Initiative sans doute plus efficace que n'importe quel appel au boycott et à la solidarité.

Quebecor n'eut pas l'air d'apprécier l'initiative et a demandé une injonction interlocutoire, arguant la déloyauté, la concurrence illicite et un préjudice économique grave, des arguments qui n'ont pas convaincu le juge de la Cour supérieure, Laurent Guertin. Dans son jugement, le juge écrit: «Les syndiqués ont choisi de publier un journal au lieu de limiter leur moyen de pression au piquetage conventionnel. [...] Ils ont décidé de publier un journal au lieu d'inviter la population de Québec à boycotter le [*Journal de Québec*].» Il ajoute: «La Cour suprême reconnaît que le piquetage syndical a pour but de causer un préjudice économique à l'employeur en vue d'obtenir un règlement favorable du conflit. [...] Si le moyen utilisé par le syndicat est efficace et crée un préjudice économique à l'employeur, le tribunal n'a pas à intervenir pour faire cesser ce moyen de pression efficace.» La compagnie a fait appel de ce jugement, la Cour se penchera sur le cas au début septembre.

«Vous avez une belle cravate»

Avec leur quotidien gratuit, les lockoutés-es du *Journal de Québec* sont allés-es chercher des appuis dans toutes les couches de la population. Denis Bolduc, l'éditeur de *Média Matin Québec*, pourrait servir à Péladeau fils une célèbre boutade de Péladeau père: «Vous avez une belle cravate mais, moi, les gens lisent mon journal.» C'est pas moi qui le dis mais l'éditeur de *Chefs d'entreprise*, un nouveau journal indépendant de la région, c'est dire l'ampleur des appuis des syndiqués-es!

Les lockoutés-es en ont profité pour tester leur revendication historique, la priorité à la nouvelle locale. Mais ceux et celles qui s'attendaient à un journal alternatif ont été déçus-es. *Média Matin Québec* est l'exacte formule du *Journal de Québec* mais «en mieux»: encore plus percutant, plus sensationnaliste, plus populiste, tout en couleur. Comme disait l'autre: «Tu peux sortir le gars du *Journal de Québec* mais tu peux pas sortir le *Journal de Québec* du gars.» Il faut reconnaître que dans son genre, *Média Matin Québec* est supérieur à l'original (et de loin). Ce qui est triste, c'est de constater que les journalistes du *Journal de Québec* sont bien contents-es de faire ce genre de journalisme puisque, même sans patrons, ils et elles publient encore les mêmes choses...

Convergence: L'offensive Quebecor

(NLL) Le monde des médias est en profonde mutation. Les marchés ont tendance à se fragmenter et la gratuité s'impose de plus en plus auprès des nouvelles générations de consommateurs. Ceci rend difficile la rentabilisation de certains types de contenus tels que les grandes séries télé ou le journalisme d'enquête. Globalement, on peut dire que les développements technologiques des dernières années (Internet, téléphone sans fil, iPod, télé satellite, etc.) annoncent un changement de paradigme et un «rebrassage» des cartes entre les différents médias.

Dans la presse écrite, il devient difficile de produire un journal offrant de tout pour tout le monde, tout comme il n'est plus possible de se contenter de raconter ce qui s'est passé la veille. Puisqu'il faut payer, les gens en veulent pour leur argent et exigent du contenu exclusif à haute valeur ajoutée, comme par exemple des cahiers spéciaux, des dossiers, de l'analyse, des sondages, etc. Or, tout ça coûte cher à produire et les revenus, comme les tirages, ont tendance à stagner.

Thérapie-choc

Anticipant sur les tendances, l'empire Quebecor est en restructuration et impose une thérapie-choc à ses artisans-es, l'idée de base étant de réduire les coûts en multipliant les partages de contenu entre ses différents médias et en centralisant ce qui peut l'être (ex.: les nouvelles internationales). Le hasard et peut-être aussi la réputation des syndicats impliqués, qui ne sont pas reconnus pour leur militantisme, ont voulu que le *Journal de Québec* passe à la casse en premier. Quebecor veut, entre autres, délocaliser le service des petites annonces, mettre le service informatique en sous-traitance, abolir la semaine de quatre jours des journalistes, augmenter la proportion d'articles produits à l'externe et baisser les salaires. Rien de moins!

Le but ultime de Quebecor est de pousser encore plus loin la logique de la concentration des médias pour en arriver à abattre les cloisons entre toutes les salles de rédaction de son empire. Ainsi, le travail d'un-e seul-e journaliste servirait à l'ensemble du groupe. Bref, faire plus avec le moins de frais possible. De l'avis de plusieurs intervenants-es, cela porterait un dur coup à la diversité et la qualité de l'information, déjà passablement mises à mal.

S'il réussit, le coup de force de Quebecor aura aussi des impacts régionaux importants. Délocaliser certains services du *Journal de Québec* aura forcément un impact économique, car ça voudra dire pomper encore plus de fric en dehors de la région. On peut aussi anticiper une montréalisation encore plus poussée de l'information. Déjà qu'il n'y a que deux chroniqueurs du *Journal* qui sont basés à Québec et que leur salle de rédaction est moins importante que celle du journal *Le Soleil*, qu'est-ce que ça va être s'ils coupent encore? Le pire, c'est l'impact potentiel sur les autres médias: si Quebecor réussit, les autres n'auront pas le choix de l'imiter. Misère…

À propos de salaires...

(NLL) Au début du conflit, la direction de Quebecor a lancé dans la nature que le salaire moyen de ses journalistes à Québec s'élevait à plus de 80 000$ par année, l'idée étant de faire passer ses syndiqués-es pour des «gras dur» (ce qu'ils sont effectivement). Puisque Quebecor joue avec les chiffres en incluant dans le salaire le temps supplémentaire et les avantages sociaux, il est intéressant de mettre le tout en perspective.

Concrètement, au Québec, il y a quatre planques en or dans la presse écrite, soit le *Journal de Montréal*, *La Presse*, le *Journal de Québec et Le Soleil*. Le *Journal de Québec* occupe la troisième position au chapitre des conditions de travail. Ce qui n'est que normal quand on considère qu'il est le troisième journal en importance au Québec.

Le hic, c'est que les conditions de travail des quotidiens payants ne sont plus la mesure étalon. Si les journalistes du *Journal de Québec* aiment bien se comparer à ceux et celles du *Soleil*, la direction de Quebecor, elle, regarde plutôt du côté de *24 heures*, son quotidien gratuit, où les journalistes non-syndiqués-es sont payés-es... 27 000$ par année!

Quebecor paie bien ses journalistes de Québec mais la compagnie n'est pas à plaindre non plus. Le *Journal de Québec* serait son quotidien le plus rentable et rapporterait la coquette somme de 26 millions$ de profits nets par année (500 000$ par semaine).

Le scandale n'est pas tant le salaire des journalistes du *Journal de Québec* que le fossé qui se creuse de plus en plus entre deux classes de journalistes: les précaires et les permanents-es. L'enjeu du conflit est là: Quebecor veut précariser son monde. Pourquoi? Tout simplement parce qu'ils veulent faire encore plus de profits.

Faire de la place aux maisons de naissance

Par Marie Champagne

En novembre dernier, j'ai donné la vie à Delphine à la Maison de naissance Mimosa en présence d'une sage-femme. J'ai accouché naturellement, sans aide médicale, comme des milliards de femmes l'ont fait avant moi, avant que la médecine ne s'empare d'un acte naturel pour en faire un acte médical.

Comme la majorité des grossesses qui se déroulent sans complications, les accouchements devraient pouvoir se dérouler tout simplement, sans intervention médicale, à moins que l'état de santé de la mère ou du bébé ne l'exige. Pourquoi alors l'accouchement en présence d'une sage-femme est-il un acte aussi marginal au Québec? Il y a le manque de sages-femmes et de places en maison de naissance bien sûr. (Il n'y a que 65 sages-femmes qui peuvent exercer la profession au Québec[1]. À Mimosa, seule maison de naissance de la grande région de Québec, il y a une capacité de seulement 350 accouchements par année.) Par contre, je crois que la principale raison est la peur qui vient du manque d'information et du conditionnement.

Les femmes ont été dépossédées de leur capacité à enfanter et plusieurs aujourd'hui sont malheureusement convaincues de leur incapacité à y arriver de façon plus naturelle. Les gens ont peur parce qu'ils ne connaissent pas le champ de pratique des sages-femmes et qu'ils ne savent pas qu'elles sont formées pour réagir aux situations d'urgence (cordon ombilical autour du cou, réanimation du nouveau-né, etc.) et que les grossesses à risque sont systématiquement référées aux médecins. Ils ne savent pas qu'il y a beaucoup moins de complications et donc d'interventions lors d'un accouchement supervisé par une sage-femme qu'à l'hôpital et ce, même si l'on compare uniquement les accouchements de femmes ayant eu une grossesse sans complication (et qui auraient par le fait même été admissibles à un accouchement à la maison de naissance). En effet, de nombreux pays européens poursuivent cette pratique depuis des décennies et les taux de mortalité de la mère et de l'enfant, d'épisiotomies, de césariennes ou de complications chez le bébé sont nettement en bas de nos statistiques québécoises[2]. Pourquoi alors continuons-nous de croire que notre façon de faire est la meilleure? Meilleure pour qui? Sans parler des coûts!

Je souhaite à toutes les femmes en santé qui ont une grossesse normale de vivre un accouchement naturel soutenues par une sage-femme. À la maison de naissance, j'ai développé une relation de complicité et de confiance avec Céline, sage-femme et femme sage. Elle m'a suivie tout au long de ma grossesse, a été présente à mon accouchement et pendant les six premières semaines de vie de ma fille. À Mimosa, je me suis créé un nid douillet où le calme, la pénombre et la présence limitée de gens dans ma chambre ont contribué à me placer dans un état d'esprit propice à la montée des endorphines, facilitant ainsi l'accouchement. À l'hôpital, j'aurais rencontré trois équipes d'infirmières; à la maison de naissance, j'ai été entourée de la même équipe pendant les 14 heures qu'a duré mon travail. À minuit, à l'apogée du travail, je n'ai pas eu à expliquer à une nouvelle infirmière où j'en étais et comment je voulais qu'on me masse pour me soulager: Karine le faisait déjà depuis plusieurs heures! J'ai accouché dans le plus grand respect, en présence de femmes admirables et compétentes qui exercent leur profession dans l'ombre avec amour et passion.

Cette profession reconnue depuis 1999 est régie par un ordre professionnel et une formation est offerte à l'UQTR. Un autre pas est sur le point d'être franchi avec l'ouverture annoncée d'une nouvelle maison de naissance à Limoilou en décembre 2007. Je souhaite que le monde médical et les administrateurs mettent toute leur confiance et leur énergie dans le développement des différents projets de maisons de naissance au Québec et que les femmes ayant accouché en présence de sages-femmes fassent connaître leur expérience et donnent envie aux femmes enceintes d'en faire autant. Vivement le financement d'autres projets par le gouvernement et sa reconnaissance du fait que les maisons de naissance sont sécuritaires et beaucoup moins chères que les hôpitaux pour les accouchements. Chaque femme devrait pouvoir choisir l'endroit et la personne avec qui elle désire accoucher, que ce soit un médecin ou une sage-femme, à l'hôpital, en maison de naissance ou à la maison!

1- Site Internet de l'Ordre des sages-femmes du Québec, mars 2007.
2- Marsden Wagner (médecin spécialiste en pédiatrie et en périnatalité), *Fish Can't See Water* dans « The International Journal of Gynecology and Obstetrics », no 75, supplément, p. 25-37, 2001.

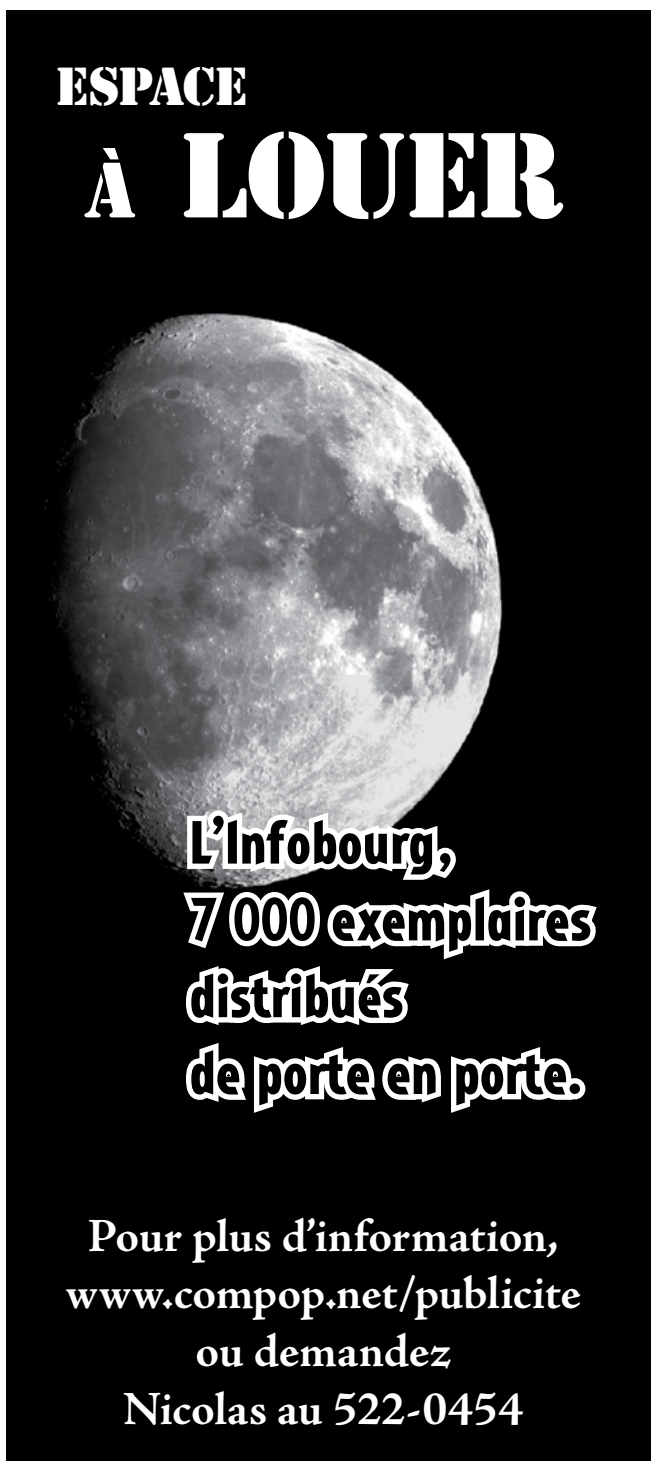

Le petit jeu des chiffres

Par Nadine Davignon

Sauf indication contraire, les réponses doivent être trouvées entre les rues Salaberry, Honoré-Mercier, René-Lévesque et la falaise.

Horizontal

1. La tour Martello sur Lavigueur est la numéro _. Heure d'ouverture de la bibliothèque (église St. Matthew). Nombre de clochers sur l'église Saint-Jean-Baptiste.
2. Anniversaire fêté par le comité populaire en 2007. Nombre d'ouvertures (fenêtres, portes, meurtrières) sur la tour Martello. Nombre d'arbres matures dans le parc Scott.
3. Nombre de supports à vélo installés dans la plupart des rues. Adresse de la maison des jeunes de la rue Saint-Gabriel. Aucun.
4. Nombre de rues nord-sud à l'intérieur du faubourg, au nord de Saint-Jean. Nombre de mois qu'a duré le squat du 920, de la Chevrotière.
5. Heure de la messe du dimanche à l'église Saint-Jean-Baptiste.
6. Heure du début de l'interdiction de stationnement le matin. Année de fondation de Moisan, la plus vieille épicerie. Second chiffre des numéros de téléphone du quartier.
7. Nombre de voies sur le boulevard Honoré-Mercier à la hauteur de la rue Saint-Jean. Nombre de sculptures de Mio sur Saint-Jean. Nombre de mandats de la députée Agnès Maltais. Nombre d'écoles de bureautique.
8. Dans l'adresse de Radio-Canada. Année du décès de beaucoup de gens enterrés au cimetière St. Matthew, un an avant sa fermeture.

Vertical

A. Limite de vitesse souhaitable dans tout le quartier. Année de fondation de la coop l'Archange (rue Saint-Gabriel).
B. Nombre de panneaux d'arrêt sur Saint-Jean. Rien.
C. Nombre de feux de circulation sur Saint-jean, excluant celui d'Honoré-Mercier. 6. Nombre de dépanneurs dans le faubourg.
D. Nombre d'escaliers qui mènent du faubourg à la basse-ville. Année de toutes les promesses: 200_. Année du Sommet des Amériques: 200_.
E. Année de la bataille des plaines d'Abraham, commémorée sur une plaque de la rue Sutherland. Sur Richelieu, adresse de la maison bleue comptant quatre lucarnes, une des rares maisons à un étage subsistant dans le faubourg.
F. Paire. Nombre d'abribus sur d'Aiguillon. Nombre d'arrêts de bus sur d'Aiguillon.
G. Nombre de rues est-ouest de noms différents à l'intérieur du faubourg Saint-Jean, au sud de la rue Saint-Jean.
H. Année de fondation de la boucherie Bégin. Heure de fermeture de l'ascenseur le samedi.

Solution en page 15

	A	B	C	D	E	G	H	I
1	■	■		■			■	
2			■	■		■	■	
3		■	6			■	■	
4	■	■	■	■		■	■	
5			■	■	■	■	■	■
6		■			7		■	
7		■		■		■	■	
8		■	■					■

SUR LES LIGNES

blogue d'actualité syndicale, sociale et politique d'ici et d'ailleurs

syndical.blogspot.com

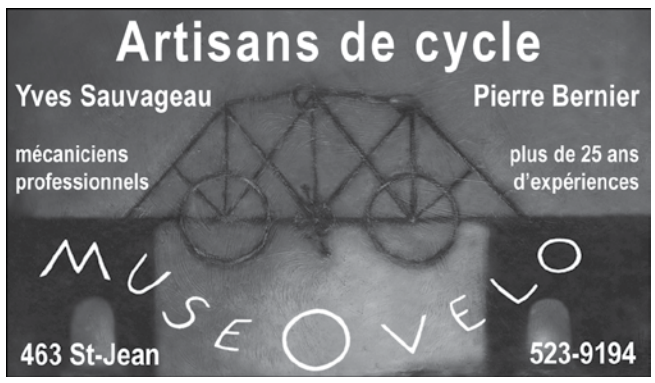

BABILLARD COMMUNAUTAIRE

Conférence *Le Droit au logement en France et ici*

Soirée-conférence *Droit au logement, en France et ici*. Avec Jean-Baptiste Eyraud, cofondateur et président de «Droit au logement» (DAL, France) et François Saillant, coordonnateur du FRAPRU. DAL, le célèbre regroupement français, est en visite au Québec pour nous parler de la situation du logement en France et des luttes menées dans les dernières années pour la reconnaissance du droit au logement. L'expérience française peut-elle inspirer nos luttes? Un 5 à 7 précédera la conférence. Projection de vidéos et léger goûter au menu. RSVP avant le 31 mai 2007, par téléphone au 514-522-1010 ou par courriel à veronique@frapru.qc.ca.

Jeudi, 7 juin, 19h. Tam Tam Café, 421, Langelier, coin Charest. Gratuit.

Exposition *Se faire une place*

Les œuvres de Diana Rodriguez Pinzón sont une sorte d'autoportrait affectif qui permet d'illustrer le dilemme de sa condition d'immigrante: se sentir d'ici, bien qu'elle se rêve encore là-bas. Deux éléments expriment cette idée centrale: la rose, symbole de fête, porteuse d'espérance, et la corde, symbole d'union, d'attachement, de lien. L'artiste sera présente le dimanche, 10 juin de 14h à 16h. Un vernissage aura lieu le jeudi, 7 juin à 17h30.

Du 7 au 27 juin, aux heures d'ouverture. Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, galerie du Faubourg, pour tous, gratuit.

Club de lecture TD
activité littéraire pour enfants

Une soirée inoubliable pour lancer le nouveau club de lecture estival TD. Viens t'inscrire à ce club de lecture dynamique avec site Internet interactif et trousse de lecture. Participe à ton club de lecture et tu y feras des découvertes fantastiques! Après 5, 10 et 15 lectures, tu reçois une surprise. À partir de 20 lectures et à toutes les tranches de cinq lectures, tu reçois un coupon de participation pour le grand tirage. Les inscriptions se poursuivent jusqu'à épuisement des trousses de lecture. Jeudi, 14 juin 2007 à 18h30. (Durée : 60 minutes.)

S'adresse aux abonnés-es de 5 à 12 ans des bibliothèques Collège-des-Jésuites et Saint-Jean-Baptiste. L'activité a lieu à la bibliothèque Collège-des-Jésuites (1120, boul. René-Lévesque Ouest). Gratuit.

Club de lecture Chien de lisard
activité littéraire pour ado

Chien de lisard est un club de lecture estival qui a du mordant! Les participants-es dressent leur profil de lecteur ou de lectrice à l'aide d'un questionnaire et choisissent un menu de lecture. Ils mettent aussi la patte sur le carnet de lecture, le macaron et le manifeste de Chien de lisard. Ils lisent ensuite des livres passionnants et font valider leurs lectures à la bibliothèque. Une fête clôture les activités du club le samedi, 18 août.
www.chiendelisard.net Du 18 juin au 17 août, aux heures d'ouverture. S'adresse aux abonnés-es de 13 à 18 ans des bibliothèques Gabrielle-Roy, Collège-des-Jésuites, Saint-Jean-Baptiste et Vieux-Québec. Gratuit.

Réservation de tables pour le marché aux puces
Fête du Faubourg

Le comité organisateur de la Fête du Faubourg offre la chance de réserver des tables pour le marché aux puces sur la rue Saint-Jean dans le cadre de sa 17e édition. L'activité du marché aux puces se déroulera de 10h à 17h. Vous pourrez faire la réservation de votre emplacement jusqu'au 22 juin prochain.

Coûts pour le marché aux puces : 20 $ par emplacement (une table et une chaise). Pour information et réservation : Stéphane Madore 655-3793

Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste

Exposition, intitulée « de bouche à oreille », sur l'histoire sociale du Faubourg à l'Église St-Jean-Baptiste. Du 24 juin au 3 septembre (fête du travail) tous les jours de 12 à 17 h. Ensuite, les samedi et dimanche jusqu'au 8 octobre.

Pour faire connaître vos activités communautaires : compop@qc.aira.com

Communiqué

Rectificatif: Le Comité populaire est un groupe communautaire!

L'équipe du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste salue l'initiative prise par les syndiqués-es en lock-out du *Journal de Québec* de publier un nouveau journal indépendant. «C'est une très belle initiative, a noté Nicolas Lefebvre Legault, coordonnateur de l'organisme communautaire. Nous sommes toutefois déçus-es de constater qu'il y a certains réflexes d'écriture qui ne se perdent pas… Nous avons par exemple été très surpris-es d'apprendre que nous étions un regroupement d'anarchistes».

L'équipe du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste tient à rectifier les faits. «Nous sommes un organisme communautaire issu de la volonté des résidants-es du quartier, a précisé Nicolas Lefebvre Legault. Ça fait 30 ans que le Comité populaire est actif dans Saint-Jean-Baptiste; nous n'avons jamais filtré les gens à l'entrée. Au fil des ans, nous avons vu passer plusieurs générations militantes: des rouges, des noirs, des verts, des roses, des bleus, tous des résidants-es politisés-es du quartier. Il est carrément abusif d'enfermer le Comité dans un corridor idéologique».

Notons que plusieurs personnalités politiques de Québec -Agnès Maltais, Pierre Maheux, Christian Simard, Serge Roy- sont passées à un moment ou à un autre par le Comité populaire et seraient surprises d'apprendre qu'elles ont à l'époque milité dans un regroupement d'anarchistes.
Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a été fondé en 1977. Il défend le caractère résidentiel et populaire du quartier, le droit à un logement décent et abordable et un aménagement urbain respectant la spécificité du quartier. Entre autres services subversifs, le Comité populaire accompagne le comité de requérants-es de la coopérative l'Escalier, il opère un comptoir vestimentaire, le Vestiaire du Faubourg, un journal de quartier, l'*Infobourg*, et un site de compostage communautaire. Il est membre fondateur du FRAPRU, du RÉPAC, de la Coalition pour le droit au logement et du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est un comité de citoyen-ne-s actif depuis 1976 dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste. C'est entre autres à notre action que l'on doit la majorité des logements sociaux du quartier, de nombreux parcs, plusieurs services de proximité et bon nombre de ressources communautaires. Le Comité populaire a toujours été là pour défendre le caractère résidentiel et populaire du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Vous voulez vous impliquer dans le quartier?

Vous pouvez devenir membre du Comité populaire. Si vous êtes en accord avec la mission du groupe, il suffit de remplir le coupon et de nous le renvoyer, avec une cotisation de 5$.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Je suis intéressé par le(s) comité(s) :

Logement ___
Aménagement ___
Infobourg ___
Vestiaire ___

Adresse de retour pour le coupon:

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste,
780 rue Sainte-Claire, Québec (Qc), G1R 5B9

Tél.: 418-522-0454, Fax: 418-522-0959

La Chronique du VESTIAIRE

Perdre sa vie à la gagner? Non merci!

Tous les jours la même rengaine: réveil programmé, hygiène personnelle chronométrée, ingestion de calories et de stimulants obligée, course à obstacle vers l'endroit où l'on doit travailler, mobilisation de son énergie à une fin qu'on n'a pas choisie pendant l'essentiel de la journée, retour au bercail avec détours forcés vers des files d'attente de gens s'achetant à souper, activité quelconque pour oublier qu'on est aliénées et repos pour mieux recommencer. Et si c'était les vacances ou la fin de semaine plus souvent?

Pourquoi attendre la retraite pour avoir des projets personnels, pour développer ses passions, explorer ses talents qui ne sont pas mis à contribution par son travail salarié? Pourquoi les travailleuses se souviennent-elles souvent de leurs années d'études comme des plus belles de leur vie? N'aspirons-nous pas toutes à contrôler notre emploi du temps? Avoir du temps pour les choses et les personnes qui comptent vraiment pour soi, prendre le temps de s'occuper de soi et de s'engager dans sa communauté, c'est un luxe qui peut être plus accessible qu'on pense.

En fait, qu'est-ce qui pousse tant les gens à renoncer à une liberté aussi fondamentale que de pouvoir décider de ce qu'on fait en se levant chaque matin? L'argent. Pourtant, plusieurs stratégies permettent d'avoir besoin de pas mal moins d'argent que ce que la société de consommation tente de nous faire croire pour être heureux. L'achat usagé est une des plus faciles à appliquer parce qu'on peut le faire tout seul et dès maintenant. Non seulement payer moins cher pour ses vêtements, ses meubles, sa vaisselle, ses livres, ses accessoires, ses articles de sports, etc. permet d'avoir moins besoin de travailler... mais souvent, moins travailler réduit ses besoins en biens matériels! On peut renouveler sa garde-robe moins souvent parce qu'on n'a pas besoin de faire bonne figure auprès des autres filles du bureau ou auprès du patron, ses chaussures usent moins vite quand on reste en pantoufles plus souvent...

Souvent, s'organiser collectivement permet de moins dépendre de l'économie capitaliste pour survivre: groupes d'achat pour la nourriture, groupes de troc pour différents services, coopératives d'habitation... non seulement ces alternatives réduisent le coût de la vie de leurs participants-es, mais elles sont riches en expériences humaines et en occasion de se réaliser. Ainsi, celles qui travaillent avant tout pour se sentir utiles ou pour faire leur part constateront qu'un très grand sentiment d'accomplissement personnel peut résulter d'un engagement dans sa communauté. Or, pour s'y investir, il faut souvent commencer par travailler moins...

un lieu d'échange solidaire
ouvert du lundi au vendredi
de 12 h à 16 h et le jeudi jusqu'à 20 h

Humeurs

Refusez tout courrier enregistré!

Par Michelle Briand

Comme l'armée et la police, Postes Canada nous espionne et vend notre signature personnelle… pour protéger nos propriétaires!

Voici mon histoire. Je reçois dans ma boîte aux lettres une carte de Postes Canada qui me demande d'aller chercher une lettre enregistrée. Je me présente au bureau de poste et, selon de rigoureuses consignes, on me cache soigneusement l'enveloppe jusqu'à ce que je signe sur une petite machine. On me remet une enveloppe adressée à la main, provenant d'un supposé Luc Leblanc, habitant supposément à une fausse adresse et un faux code postal sur la rue Saint-Joseph à Montréal. Mon nom et mon adresse complète sont écrits à la main au stylo d'une écriture que je ne connais pas, une écriture un peu bizarre, de même que le nom et la fausse adresse de retour. L'enveloppe a été postée à Laval (!) le 22 mars dernier. L'enveloppe contient un numéro de novembre 2006 d'un magazine anglophone pour femmes sans particularités évidentes.

Intriguée par le fait qu'une personne a payé 8,81$ pour m'envoyer un magazine périmé à mon adresse personnelle écrite à la main, je pousse un peu l'enquête. Je découvre que si Postes Canada ne montre pas les enveloppes aux destinataires avant qu'on signe, c'est pour PROTÉGER LES PROPRIÉTAIRES parce que sinon, les locataires ne prendraient pas leurs lettres d'augmentation de loyer (hi hi). C'est un employé de Postes Canada qui me l'a dit au téléphone, sans même que je ne le lui demande. ET DE PLUS, j'apprends au détour que ma signature, que j'ai apposée sur la petite machine au bureau de poste, apparaît EN GROS ET EN DÉTAIL sur l'écran d'ordinateur de la personne qui m'a envoyé la lettre aussitôt que j'ai signé! Postes Canada, par son service de repérage de colis en ligne, ne se contente pas de confirmer à l'expéditeur que la récipiendaire a bien reçu l'envoi, Postes Canada AFFICHE VOTRE SIGNATURE PERSONNELLE CHEZ L'ENVOYEUR! Plus jamais je n'accepterai de lettre enregistrée de ma vie. Plus jamais je ne signerai sur une petite machine. Même pour une livraison à domicile. Je dirai que je ne sais pas écrire pour ne pas les froisser.

Solution de la page 13:

	A	B	C	D	E	G	H	I
1	■	■	4	■	1	2	■	1
2	3	0	■	■	7	■	■	9
3	0	■	6	5	5	■	■	0
4	■	■	■	■	9	■	■	4
5	1	0	■	■	■	■	■	■
6	9	■	1	8	7	1	■	2
7	7	■	1	■	3	■	■	3
8	8	■	■	1	8	5	9	■

LOGEMENT SOCIAL ?
www.frapru.qc.ca

Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter MARCHÉ ST-JEAN

L'inter Marché St-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.
La livraison de 15 h est gratuite!

522-4889,
850, rue Saint-Jean